

26

RENFORCER SA STRUCTURE FINANCIÈRE PAR LES AIDES PUBLIQUES



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI, Grande entreprise



FORME DE L'AIDE

Subvention, Avance remboursable, Prêt



PÉRIODE

Jusqu'au 31/12/2020

POURQUOI ?

La crise a balayé bien des certitudes. **L'optimisation de la trésorerie à court et moyen terme est déterminante pour les entreprises.**

Si la (re)configuration des fonds propres et des dettes sont deux leviers prioritaires et d'actualité, un troisième est régulièrement sous-estimé ou écarté, celui des aides publiques.

Subventions, avances remboursables ou récupérables... Ces outils permettent de **partager les risques projets, de renforcer la pérennité de l'entreprise et préserver ses capacités de remboursement.** Ils sont accessibles à coûts réduits et sans garanties. **Non dilutifs pour les associés/actionnaires, ils rassurent aussi les prêteurs.**

COMMENT ?

- 1 Audit d'éligibilité (**gratuit et sans engagement**)
- 2 Identification des meilleures opportunités
- 3 Montage et optimisation des dossiers
- 4 Suivi des versements et sécurisation

Parlons-en ensemble !



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS 

17ANS

D'expérience

53M€

D'aides publiques
obtenues en 2019

4

Implantations
en France

46

Collaborateurs